

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (D.U.F.L.E.)

Site préparant au diplôme : **Dijon**
Enseignement à distance

Objectifs de la formation

- Préparer ou compléter la formation des enseignants de Français Langue Etrangère/Français Langue Seconde (FLE/FLS), selon les demandes croissantes du marché qui font de la certification FLE une condition privilégiée d'embauche.
- Consolider les compétences en didactique du français des enseignants et formateurs confrontés à des publics d'origines linguistiques mêlées
- Préparer les étudiants étrangers à un accès au Master de Didactique du FLE/FLS.

Organisation et descriptif des études

Organisation générale

Le D.U.F.L.E. comprend **deux années**, divisées **chacune en Unités d'Enseignements (U.E.)**.

Tous les cours font l'objet de plusieurs envois, les derniers s'effectuant en avril.

Descriptif des études

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances 1^{ère} année :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Examen	
	CM	TD	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
	125	25 ou 50		
U.E. 1				
Introduction à l'enseignement/apprentissage du FLE	25	25	Contrôle continu	Contrôle continu
U.E. 2				
Introduction à la linguistique	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 3				
Grammaire et ens./apprentissage du français	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 4				
Introduction aux principales théories de l'apprentissage	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Outils				
U.E. 5				
Pour les étudiants étrangers				
Remédiation linguistique et Méthodologie	25	25	Ecrit 4h	Ecrit 4h
Pour les étudiants français (au choix)				
Allemand (Langue, Littérature et civilisation)	25		Ecrit 4h	Ecrit 4h
Anglais (Langue et civilisation)	25		Ecrit 2h + mini-mémoire	Ecrit 2h + mini-mémoire
Espagnol (Langue, Littérature et civilisation)	25		Ecrit 4h	Ecrit 4h
Italien (Langue, Littérature et civilisation)	25		Ecrit 4h	Ecrit 4h

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances 2^{ème} année :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Examen	
	CM	TD	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
	125	50		
U.E. 6				
Didactique du FLE : Méthodologies	25	25	Ecrit 4h	Ecrit 4h
U.E. 7				
Introduction aux principaux courants linguistiques	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 8 (*)				
Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle Apprentissage d'une langue nouvelle : japonais	25	12.5	Mémoire (Coef. 3) Audio-Ecrit 2h (Coef. 2)	Audio-Ecrit 2h (Coef. 2)
U.E. 9				
Introduction à l'anthropologie culturelle	25	12.5	Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 10 (1 enseignement au choix)				
Français langue seconde	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Français langue précoce	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h

(*) L'étudiant n'ayant pas validé l'U.E. en Mai/Juin et ayant plus de 10 à l'une des deux épreuves, garde cette note pour la session de septembre et ne repassera donc pas cette épreuve. Pas de report d'une année universitaire à l'autre.

Public concerné

Pour une formation en une année :

- Étudiants titulaires d'un L3 « Sciences du langage », « Lettres Modernes », « Lettres Classiques » et « Langues et Civilisations Étrangères » n'ayant pas suivi une option ou une mention FLE et souhaitant compléter leur formation par un diplôme de FLE ou accéder à un Master FLE.
- Étudiants étrangers ayant déjà acquis un L3 ou M1 de FLE dans leur pays et qui, dans le cadre d'une convention, devront suivre une année propédeutique pour pouvoir accéder ensuite au Master FLE.

Pour une formation en deux années :

- Étudiants titulaires d'un L3 autres que « Sciences du langage », « Lettres Modernes », « Lettres Classiques » et « Langues et Civilisations Étrangères ». Selon les cursus antérieurs, d'éventuelles dispenses peuvent être accordées.
- Étudiants ayant validé un L2 (ou équivalent) qui souhaitent préparer un diplôme complémentaire à finalité professionnelle. Ceux qui envisageraient une poursuite d'études en Master devront attester d'une expérience professionnelle d'enseignement du FLE d'au moins 3 années.

Modalités d'admission

- Niveau minimum : L2 ou DEUG ou équivalent.
- Dossier de candidature, examiné par une Commission Pédagogique

Modalités de contrôle des connaissances

Compensation des notes à l'intérieur des unités pour celle qui comporte plusieurs épreuves et entre les unités.

Les unités sont capitalisables. Elles sont définitivement acquises dès lors que la moyenne de l'unité est égale ou supérieure à 10/20 (pas de note « butoir »).

A l'intérieur d'une unité, si la note obtenue à l'une des matières est égale ou supérieure à la moyenne, elle est conservée pour la 2^{ème} session lorsque la compensation n'a pas permis de valider l'unité. Dans ce cas, le candidat ne passe en 2^{ème} session que l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne. S'il manque une note dans une unité (défaillant, absent), celle-ci est considérée comme nulle. Si l'unité n'est pas acquise à l'issue de l'année universitaire elle doit être préparée à nouveau dans son intégralité l'année universitaire suivante.

La compensation entre les unités n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune des unités.

Le diplôme est validé après obtention des deux années.

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du mercredi 25 mai au vendredi 27 mai 2011

Seconde session : du mercredi 7 septembre au vendredi 9 septembre 2011

Contacts

C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance)

Responsables du diplôme : Françoise LESAGE

Secrétariat-scolarité : Marie-Françoise GAGNOR

Tél : 03.80.39.57.46

marie_francoise.gagnor@u-bourgogne.fr